

Compte-rendu Conseil Municipal du 12 Juillet 2022

20h30 salle du conseil de la Mairie de Cussey-Sur-l'Ognon

Présents (11) : Aude BETTINELLI, Gildas DUCHENE, Jean-Marc FEVRE, Jean-François MENESTRIER, Elisabeth RABOLIN, Elisa RENAUD, Laurence RICQ, Sylvaine ROUX-STREIT, Alexandre SOUL, Sébastien THIBAUD, Etienne VUILLEMIN

Absent excusé (1) : Bertrand RUHIER

Pouvoir (1) : Bertrand RUHIER à Sylvaine ROUX-STREIT

Secrétaire de séance : Sylvaine ROUX-STREIT

Ouverture de séance : 20h34

Le Maire énonce les points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Juin 2022
- Food truck sur la commune le jeudi soir
- Devis d'aménagement de la banque d'accueil pour l'agence postale communale
- Devis pour visiophone école
- Devis de porte manteaux
- Devis de chauffe-eau école
- Devis autolaveuse pour sols
- Tarifs accueil de loisirs et périscolaire
- Projet d'arrêté de nomination
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Juin 2022

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Juin 2022.

Le conseil procède au vote :

Pour : 9 **Contre** : 0 **Abstention** : 3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu.

2. Food truck sur la commune le jeudi soir

Le food truck « L'américain » sollicite la commune pour un accueil le jeudi soir.

Le Conseil Municipal est favorable à l'accueil du food truck sur la commune mais propose un autre jour : lundi, mercredi, vendredi ou samedi en raison de la présence d'un autre foodtruck le jeudi soir sur la commune.

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

3. Devis d'aménagement de la banque d'accueil pour l'agence postale communale

En vue de l'ouverture prochaine de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie, il y a nécessité d'aménager la banque d'accueil.

Un devis a été demandé à l'entreprise BOILLOT Régis. Le montant de l'aménagement s'élève à 1 898.00 €HT (2 277.60€ TTC). Comme vu antérieurement, ce devis rentre bien dans l'enveloppe des 20 000€ de prise en charge par La Poste.

Le conseil doit valider le devis.

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis.

4. Devis pour visiophone école

M. POTIER, directeur de l'école communale, a sollicité la mairie pour l'installation d'un visiophone dans le cadre du plan Vigipirate. Cela permet d'identifier la personne souhaitant entrer dans l'enceinte de l'école et d'ouvrir à distance.

Trois devis ont été sollicités.

L'entreprise AFC a établi un devis à distance pour un montant de 2 798.00€ HT (3 357.60€ TTC).

L'entreprise TECHNO LOGIS a établi 2 devis :

- 1 devis avec Visiophone intratone (sans fil) à 3 780.00€ HT (4 536.00€ TTC)
- 1 devis avec Visiophone filaire à 3 275.00€ HT (3 930.00€ TTC)

Le devis de l'entreprise TECHNO LOGIS est retenu pour le visiophone filaire à 3 275€ HT (3 930.00€ TTC).

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis.

5. Devis de porte-manteaux

Concernant le périscolaire, des porte- manteaux doivent être installés dans la salle de convivialité (lieu d'accueil) pour permettre un accueil des enfants dans de meilleures conditions. Ils remplaceront les porte-manteaux actuels dont l'état est défectueux.

Plusieurs modèles sont donc étudiés pour proposer un modèle résistant et adapté.

Le conseil doit valider l'achat de 4 patères pour un montant total de 218.00€ HT, sous réserve d'une évolution des prix liée à l'inflation.

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'achat de 4 patères.

6. Devis de chauffe-eau école

En vue du remplacement du chauffe-eau de l'école primaire qui est défectueux, un devis a été demandé à l'entreprise JD Fontaine. Le montant s'élève à 637.75€ HT (765.30€ TTC). Ce devis implique la participation des agents communaux pour la repose du nouveau modèle, la dépose de l'ancien appareil et son évacuation en déchetterie.

Le conseil doit valider le devis.

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis.

7. Devis autolaveuse pour sols

Les agents d'entretien ont évoqué la possibilité de disposer d'une autolaveuse pour nettoyer en profondeur les sols des classes de l'école et des autres bâtiments communaux.

Plusieurs devis ont été sollicités pour l'achat et la location de ce type d'appareil. Cela représente un coût à l'achat de plusieurs milliers d'euros. Après échange avec les agents d'entretien, il semble préférable de tester le matériel avant d'envisager un achat définitif.

La solution de la location semble donc plus adaptée, dans un premier temps, pour tester ce type de machine et voir si elle est adaptée au besoin des locaux et des agents. L'achat d'une autolaveuse est donc reporté.

Le conseil municipal opte pour la location d'une autolaveuse chez Méca 25 pour 2 journées pendant le grand ménage. Un devis détaillé devra être demandé.

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la location d'une autolaveuse.

8. Tarifs accueil de loisirs et périscolaire

Le Conseil Municipal opte pour la réduction de 0.20€ sur le tarif d'accueil au périscolaire pour les prestations qui comportent un repas.

Une négociation est engagée avec le prestataire pour supporter ce coût.

Le conseil procède au vote.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la réduction.

9. Projet d'arrêté de nomination

Dans le cadre de ses fonctions de secrétaire de mairie, l'agent Esther Chapuis a passé le concours d'adjoint administratif principal 2° classe. L'obtention du concours lui permet d'être titulaire de la fonction publique territoriale, après une période de stage d'un an.

L'agent a obtenu le concours en date du 28 juin 2022. Elle peut donc être stagiairisée sur son poste actuel de secrétaire de mairie à temps complet. Pour se faire, elle doit être nommée stagiaire par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire souhaite avoir l'accord des membres du Conseil Municipal pour procéder à cette nomination.

Le conseil procède au vote :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la nomination de l'agent en tant que stagiaire durant un an.

10. Questions diverses

- Slow up

L'organisation se précise. 4 associations de la commune se regroupent pour proposer de la restauration et des boissons lors de la manifestation Slow up le dimanche 11 septembre. Un planning avec des créneaux de 2 heures de présence va être proposé afin de répartir les bénévoles pour les préparatifs et le service.

- Espace vert

L'école et le périscolaire souhaiteraient disposer d'un espace vert clos attenant à l'école maternelle. Un devis va être demandé à l'entreprise BOILLOT pour la réalisation d'une clôture.

Fin de séance : 23h00

